



## AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

### Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Valenciennes Métropole

Suite à la prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal au Conseil Communautaire du 15 octobre 2015, une concertation a été ouverte au public.

### CLOTURE DE LA CONCERTATION

La présentation de l'arrêt du projet de PLUi étant programmé au Conseil Communautaire du 15 octobre 2019, la date de la clôture de la concertation a été fixée le **lundi 23 septembre 2019**.

A partir de cette date, le public ne pourra plus faire part de ses observations au travers les différents moyens mis à disposition dans le cadre de la concertation du PLUi :

- **Registre de concertation papier**

Le registre papier mis à disposition du public au siège de Valenciennes Métropole sera clôturé le lundi 23 septembre 2019, à l'heure habituelle de fermeture au public.

- **Registre de concertation dématérialisé**

L'envoi de messages via l'adresse mail « [plui@valenciennes-metropole.fr](mailto:plui@valenciennes-metropole.fr) » et des observations sur le registre d'observations dématérialisé prend fin le lundi 23 septembre 2019 à minuit.

- **Courriers**

L'envoi des observations par courrier à l'attention de Monsieur le Président de Valenciennes Métropole, prend fin le lundi 23 septembre 2019, le cachet de la poste faisant foi.

Le bilan de la concertation sera tiré par délibération au Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole au moment de l'arrêt du PLUi. Ce bilan intégrera l'ensemble des observations recueillies dans le cadre de la concertation sur la procédure de PLUi (registres, courriers, réunions publiques) et sera mis à disposition du public sur la page dédiée du site internet de Valenciennes Métropole.